

La Direction Enfance-Jeunesse

vous accueille de 9 h à 12 h
et de 14 h à 17 h dans ses locaux
administratifs d'Auzat et de Luzenac.

Elle est aussi à votre écoute
au 05 61 64 68 00.



LES MONTAGNES QUI RELIENT LES HOMMES

Communauté de Communes de la Haute-Ariège

13, Route nationale 20 | 09 250 Luzenac
t. 05 61 64 68 00 | f. 05 61 64 41 08

www.cc-hauteariege.fr

LE SKI PASS

Saison 2018/2019

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

© Crédits illustration : Shutterstock

INCONITO



www.cc-hauteariege.fr



Soucieuse de sa jeunesse, la Communauté de Communes de la Haute-Ariège a instauré l'opération Ski Pass. **Il est destiné aux jeunes nés entre 1993 et 2007 et domiciliés en résidence principale en Haute-Ariège** pour favoriser leur pratique des sports de neige de loisirs.

En partenariat avec les exploitants des stations de ski, le Ski Pass offre à ce public âgé de 11 à 25 ans un accès aux stations de sports d'hiver à tarif réduit avec la vente de forfaits « saison », quel que soit ses ressources (**étudiants et demandeurs d'emplois uniquement**).

Conditions de vente du ski-pass

Attention ! Date limite d'achat : le vendredi 28 décembre 2018.

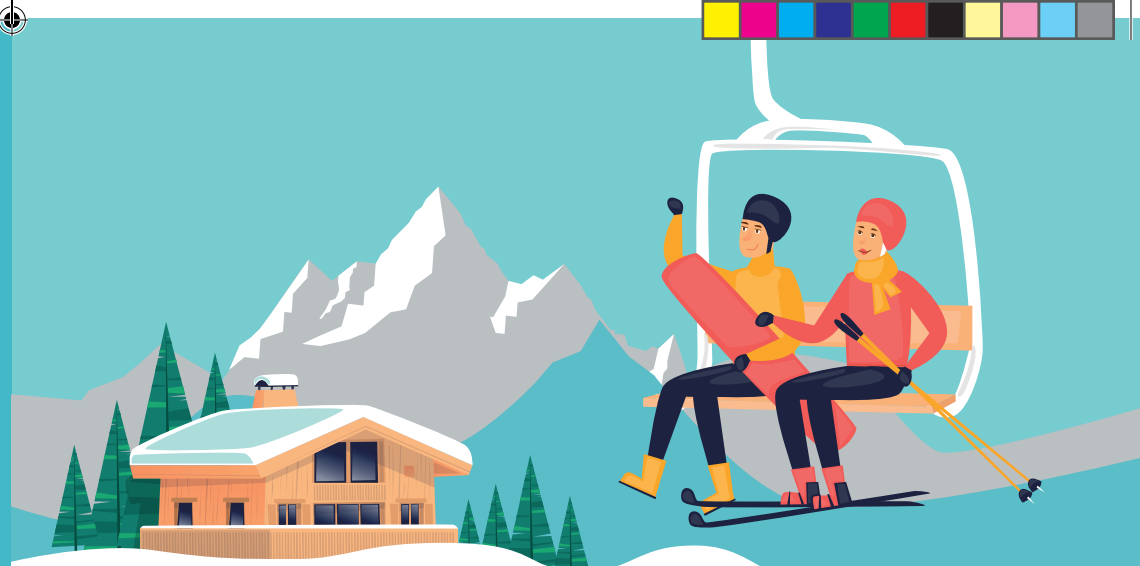
- **Luzenac : Service Enfance et Jeunesse, siège de la CCHA.**
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
- **Auzat : Antenne locale de la CCHA, Mairie d'Auzat.**
Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 16h30

Retrait des forfaits en caisse avant le 15 janvier 2019.

Pièces justificatives à fournir

- Photocopie de la carte d'identité
- Photocopie du certificat de scolarité 2018 ou de sa carte d'étudiant
- Photocopie de l'avis d'imposition 2018
- Photocopie de l'attestation de Pôle Emploi pour les demandeurs
- Une photo d'identité, à remettre lors du retrait du forfait en caisse

Le paiement s'effectue soit en espèces, soit par chèque à l'ordre du Trésor public.



Les jeunes sont les premiers acteurs du territoire et participent à son dynamisme et à son attractivité.

Tarifs

Nature du forfait saison jeune 11 > 25 ans - Ski Pass	Revenu imposable de l'année 2018	Prix unitaire
	Non imposable	110 €
Accès station Ax - 3 Domaines & Accès station Ascou-Pailhères	≤ 37 000 € de revenus imposables	133 €
	> 37 000 € revenus imposables	185 €
Accès station de Goulier Neige	Sans condition de ressources	70 €
Accès stations Beille & Le Chioula	Sans condition de ressources	35 €

Navettes gratuites

Des navettes gratuites sont mises en place pour l'accès à Beille au départ du village de Les Cabannes et entre Ax-les-Thermes et la station d'Ascou-Pailhères (dans la limite des places disponibles).

Renseignements auprès de l'office de tourisme des Pyrénées Ariégeoises au 05 61 64 60 60.

